



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2024**

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2024-07-23/001	Désignation du secrétaire de séance	Éric FUCHS
2024-07-23/002	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 mai 2024	Approuvé
2024-07-23/003	Affaires scolaires : validation de la dissolution du SIVOS CFMSU et répartition de l'actif et du passif	Approuvé
2024-07-23/004	Affaires scolaires : convention de gestion du regroupement pédagogique intercommunal concentré des communs de Felling, Mollau, Storckensohn et Urbès	Approuvé
2024-07-23/005	Affaires scolaires : modification de l'organisation scolaire pour la rentrée 2024	Approuvé
2024-07-23/006	Plan de Gestion du Trafic de la RD1066	Approuvé
2024-07-23/007	Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact « La Poste Agence Communal »	Approuvé
2024-07-23/008	Convention de mise à disposition d'ouvrages par la Commune d'Urbès à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin pour l'exercice de la compétence eau potable	Approuvé
2024-07-23/009	Convention de soutien « communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets diffus	Approuvé
2024-07-23/010	DM n°1 du budget annexe camping 2024 : régularisation amortissement d'un bien	Approuvé
2024-07-23/011	Participation direction entente musiques Urbès, Felling, Oderen	Approuvé
2024-07-23/012	Subvention de fonctionnement à l'association OMSC d'Urbès pour l'organisation du bûcher 2024	Approuvé
2024-07-23/013	Protection sociale complémentaire Prévoyance – prolongation de la convention jusqu'au 31/12/2025	Approuvé
2024-07-23/DIV Décisions prises par le maire par délégations	Travaux de voirie Grand'Rue (impasse) Virement de crédits budget annexe forêt chapitre 65	Présenté au conseil municipal en séance

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 23 juillet 2024. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.



Urbès le 26 juillet 2024
Le Maire, Stéphane KUNTZ